

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE
DU 13 FEVRIER 2017**

Présents : MM VOUDON, LESAGE, FOUCHIER, GAUVIN, RIPOCHE, BURBAUD, LAIDET, PINAUD, COUVIDAT, GODICHAUD, Mme ROY M .Annick, Mme RODET, MM MESNARD, VIGNAUD, TRAINAUD, LAIDET, Mme ROY, M. BONNEAU, Mme ROBERT-MORISSET, MM LABROUSSE, ROY Francis, COBERAC, BOURINET, Mme GAILLARD, MM PANNETIER, BERTRAND, TURQAT, CHAUVET

Excusés : MM DESSIREIX, JEAN, DEVIGE, Mmes VANDESTICK, BASSET

BUDGETS PRIMITIFS 2017

Les budgets présentés par le Receveur ont tous été votés à l'unanimité

- Budget lotissement la Gachère :	S.F	55 170 €	S.I	8 112.26 €
- Budget HABITAT :	S.F	456 652 €	S.I	325 680 €
- budget OM :	S.F	1 171 559 €	S.I	279 303 €
- budget ASSAINISSEMENT :	S.F	164 627 €	S.I	1 391 938 €
- Budget EAU POTABLE :	S.F	523 100 €	S.I	1 918 595 €
- Budget PRINCIPAL	S.F	7 984 045 €	S.I	6 270 929 €

Toute personne intéressée peut les consulter au siège de la CDC.

AVENANTS AUX MARCHES EN COURS pour L'EAU POTABLE

Le conseil autorise le Président à signer des avenants pour tous les marchés en cours en tripartite : le SIAEP Nord-Ouest Charente, la Communauté de Communes du Rouillacais et l'entreprise.

URBANISME

La Communauté de Communes donne autorisation d'accès aux données foncières via SIMAP au service d'instruction du droit des sols (GRAND COGNAC) pour les communes de ROUILLAC, ST-GENIS D'HIERSAC, ST-AMANT DE NOUERE, ECHALLAT et MARCILLAC-LANVILLE.

DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT

Le conseil donne un accord de principe sur la garantie d'emprunt à hauteur de 25 % du montant du prêt pour des travaux au foyer des personnes handicapées à Courbillac, et entrepris par LOGELIA CHARENTE.

INFORMATIONS DIVERSES

PLUI : des questionnaires sont remis aux maires pour les distribuer aux agriculteurs et entreprises-artisans-commerçants. Ils sont chargés également de distribuer aux conseillers municipaux et aux secrétaires de Mairie les convocations pour la réunion du 7 MARS 2017 au « vingt-sept ».

Voie verte : les maires des communes de ST-CYBARDEAUX, ROUILLAC, ST-AMANT DE NOUERE, ST-GENIS D'HIERSAC et de DOUZAT devront se réunir afin d'étudier la problématique de l'entretien de cette voie.

A 21 heures, le Président lève la séance.